



Parc national
des Cévennes

Synthèse de la consultation

Du **18 décembre 2023** au **7 janvier 2024**, une consultation concernant le projet d'arrêté portant sur la pratique de l'aéromodélisme sur le site du Col de Malpertus, référencé AIP n°9655, commune du Pont-de-Montvert – Sud-Mont Lozère, en cœur du Parc national des Cévennes, a été mise en ligne sur le site internet du Parc national des Cévennes.

L'objet de la consultation :

Depuis 1985 la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM) pratique l'aéromodélisme sur un site réf. AIP n°9655, commune du Pont-de-Montvert – Sud-Mont-Lozère, en cœur du Parc national des Cévennes, à proximité de Saint-Maurice de Ventalon.

Ce site a été initialement approuvé par la commune et les propriétaires des lieux, ainsi que par la Direction Générale de l'Aviation Civile. L'autorisation de survol à moins de 1000m du sol, nécessaire en cœur de Parc, n'a jamais été sollicitée.

L'objet de cette consultation est donc de proposer un arrêté permettant à cette pratique de se mettre en conformité avec les règles du cœur de Parc et ainsi de garantir la préservation de la tranquillité des lieux et des espèces ainsi que la cohérence avec le caractère du Parc national des Cévennes.

Synthèse des commentaires :

Aucune contribution n'a été formulée.

Proposition de l'établissement public du Parc national des Cévennes :

La proposition d'arrêté présentée à la consultation du public a été préalablement discutée avec les clubs d'aéromodélisme pratiquant sur le site et la FFAM région Occitanie et n'a pas fait l'objet d'aucune remarque de nature à faire évoluer le projet soumis à l'avis du public.

Le directeur par intérim de l'établissement public du Parc national des Cévennes signera l'arrêté tel qu'il a été présenté à la consultation du public, pour une durée de 5 ans.

Fait à Florac-Trois-Rivières le **16 JAN. 2024**

Le directeur par intérim de l'établissement
du Parc national des Cévennes

Rémy CHEVENNEMENT



Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières

Tél. +33 (0)4 66 49 53 00

www.cevennes-parcnational.fr • info@cevennes-parcnational.fr